



Licence Langues étrangères appliquées

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Langues étrangères appliquées. 2014, Université d'Artois.
hceres-02036987

HAL Id: hceres-02036987

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036987>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues étrangères appliquées

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues étrangères appliquées

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI150007741

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université d'Artois - UFR de Langues Etrangères - Arras.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence mention *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université d'Artois à Arras est une formation relevant du domaine *Arts, lettres, langues*. Elle est fondée sur l'étude de deux langues vivantes (langue A, obligatoirement l'anglais, et langue B : allemand, chinois ou espagnol), auquel s'ajoute l'apprentissage d'une troisième langue vivante (langue C) sous forme d'initiation. Ces cours visant à acquérir la maîtrise de langues vivantes appliquées au commerce international sont complétés par l'enseignement de matières d'application comme le droit, l'économie, le commerce international, la gestion des entreprises et la bureautique.

Cette licence *LEA* comporte trois spécialités en fonction des combinaisons de langues choisies : *Anglais-Allemand*, *Anglais-Chinois* et *Anglais-Espagnol*. L'offre d'une langue rare (chinois en langue B au niveau débutant) représente une spécificité sur le plan régional.

Il s'agit d'une filière professionnalisante préparant à une poursuite d'études au niveau d'un master à finalité professionnelle comme le master professionnel *Langues et négociations interculturelles* proposé à l'Université d'Artois. Les deux premières années de la formation constituent aussi le socle d'une formation généraliste qui, complétée par le parcours *Préparation aux métiers de la fonction publique*, peut conduire aux métiers de la fonction publique, y compris au professorat des écoles.

Les débouchés sont essentiellement, outre les métiers de la fonction publique, le commerce extérieur, l'import-export de biens ou de services, les sociétés de transport et de logistique, l'hôtellerie, les entreprises culturelles et touristiques, les agences de communication, la traduction et l'interprétariat.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de l'Université d'Artois est une formation pertinente et cohérente par rapport aux enseignements dispensés et aux objectifs fixés : apprentissage linguistique des langues étudiées (expression écrite et orale), bonne connaissance des principaux aspects politiques, sociaux et culturels des pays où ces deux langues A et B sont dominantes, compétences additionnelles (informatique et étude éventuelle d'une 3^{ème} langue vivante), compétences transversales (maîtrise des méthodes d'analyse, de synthèse et d'argumentation) et découverte du monde de l'entreprise, essentiellement à partir du 4^{ème} semestre (droit, économie, gestion, comptabilité, commerce international). La progressivité est bien étudiée, rendue concrète par la mise en place de deux parcours à l'issue des trois premiers semestres, plus généralistes. On constate toutefois un manque de pratique de l'oral dans les langues A et B au S1 (sauf pour le chinois). Néanmoins, l'équipe pédagogique est désireuse de combler ce déficit, et la filière est caractérisée de façon générale par l'importance accordée aux langues vivantes étrangères : il est possible d'étudier une troisième langue du S1 au S6 et le choix est assez varié (chinois, italien, néerlandais ou russe au niveau débutant). Les étudiants peuvent en outre obtenir une certification CLES pour toutes les langues étudiées.

Les dispositifs d'aide à la réussite sont encore trop limités, sans doute par manque de moyens, car ils ne prennent pas suffisamment en compte l'hétérogénéité de la population étudiante, le taux d'abandon très élevé (19 % en L1) et le taux de réussite encore trop faible en L1 (52 % seulement des étudiants de L1 sont admis en L2). Il n'existe pas de dispositif de remise à niveau avant la rentrée en L1 (pas de tutorat d'accueil, pas de stage de pré-rentrée). L'équipe pédagogique ne semble pas identifier le public spécifique des étudiants en difficulté pour une remise à niveau dans le cadre d'un tutorat d'accompagnement ou des cours du Plan de Réussite en Licence (PRL), qui paraissent actuellement relever du libre choix des étudiants. Toutefois, les étudiants en difficulté ont la possibilité de se réorienter à l'issue du S1 vers tous les diplômes du domaine *Arts, lettres, langues* ainsi que vers des DUT, DEUST ou BTS, et il existe aussi des passerelles entre mention *LLCE* et mention *LEA* à l'issue du semestre 2 et du semestre 4. On note également que la mobilité internationale des étudiants est trop faible en raison d'un manque de partenariats universitaires pouvant déboucher sur des séjours d'études (la filière *LEA* partage avec la filière *LLCE* 45 possibilités d'échange alors que la mention *LEA* compte à elle seule près de 350 étudiants) et à cause des aléas, notamment financiers, pouvant conduire à privilégier un stage en France au détriment d'un stage à l'étranger.

On peut regretter aussi que la filière ne soit pas plus professionnalisée dans le cadre du parcours A *Préparation aux métiers de l'entreprise* et que le parcours B *Préparation aux métiers de la fonction publique* entretienne une ambiguïté avec les débouchés de la filière *LLCE*. Le parcours B semble attirer davantage les étudiants intéressés par le métier de professeur des écoles que ceux intéressés par les autres concours de la fonction publique - et au détriment peut-être du même parcours existant en *LLCE*. De façon générale, l'information traditionnelle dispensée aux étudiants par les services de l'Université concernant l'orientation professionnelle ne touche pas suffisamment d'étudiants, et l'équipe pédagogique, qui compte peu de titulaires pour les matières appliquées, ne dispose pas encore des nombreux contacts nécessaires avec le monde de l'entreprise, en particulier pour faire appel à des professionnels extérieurs qui interviendraient dans la formation. La politique des stages a toutefois été renforcée (stage obligatoire en L3). Il est dommage que trop peu d'étudiants s'intéressent aux masters professionnels (d'après un sondage réalisé fin 2012, 37,5 % des étudiants de L3 *LEA* se déclarent intéressés par un master professionnel contre 34 % par un master enseignement), alors que ces masters professionnels offrent de belles opportunités de réussite et d'insertion professionnelle (le taux de réussite des étudiants du master professionnel *Langues et négociations interculturelles* est supérieur à 80 %).

Le pilotage de la mention n'est pas entièrement satisfaisant. Les résultats des étudiants ne semblent pas assez pris en compte. Le taux d'abandon de 19 % et le faible taux de réussite en L1 ainsi que la légère baisse des effectifs dans les trois spécialités depuis trois ans nécessiteraient sans doute que l'on s'interroge sur la mise en place de dispositifs d'aide à la réussite supplémentaires comme un tutorat d'accompagnement bien organisé - abandonné depuis plusieurs années faute d'efficacité - pour éviter les abandons et les échecs. De même, l'évaluation des enseignements qui vient d'être mise en place serait plus profitable si elle était réalisée au niveau de la mention *LEA* et pas seulement au niveau de la faculté pour les deux mentions *LLCE* et *LEA* réunies. La spécificité de la mention *LEA*, qui ne doit pas être considérée comme une simple licence dédiée à l'étude des langues vivantes étrangères, mérite une attention particulière et une promotion efficace au niveau des enseignements professionnalisants et du suivi des étudiants en entreprise. Les études statistiques réalisées par l'Observatoire de la Vie Étudiante qui sont fournies dans le dossier sont encore imprécises et ne permettent pas à l'équipe pédagogique de répondre de façon pleinement satisfaisante aux exigences de la professionnalisation de la filière.

- Points forts :
 - La licence *LEA* de l'Université d'Artois apparaît comme une formation solide et assez bien structurée, offrant une bonne progressivité, notamment grâce à la mise en place de parcours professionnalisants dès le 4^{ème} semestre.
 - La licence *LEA Anglais-Chinois* est une spécialité attractive, car rare et tenant compte des réalités économiques mondiales. Elle confère à la formation son originalité dans l'académie de Lille.
 - De façon générale, la formation offre un choix varié et intéressant de langues vivantes avec la possibilité d'étudier une 3^{ème} langue vivante au niveau débutant (chinois, italien, néerlandais ou russe).

- Points faibles :
 - La professionnalisation est encore insuffisante au niveau des cours et de l'encadrement (des cours de langue pas assez axés sur l'expression orale et la langue des affaires, des cours trop théoriques dans les matières d'application, un manque d'intervenants professionnels extérieurs dommageable).
 - Les parcours proposés ne tiennent pas suffisamment compte de la nécessaire spécificité de la filière *LEA* pour une insertion professionnelle dans le monde de l'entreprise.
 - Les dispositifs d'aide à la réussite ne sont pas assez performants (absence de tutorat).
 - La mobilité internationale des étudiants est trop limitée.
 - Le suivi des étudiants, l'évaluation de leurs résultats et celle des enseignements ne sont pas assez précis et ne permettent pas encore un pilotage de la mention pleinement efficace.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable de recentrer la formation sur la préparation aux métiers de l'entreprise et de distinguer éventuellement deux parcours : l'un axé sur le commerce international (l'import-export étant un débouché régional important auquel aspirent les étudiants) ; l'autre sur les métiers de la communication (qui aurait l'avantage de valoriser le potentiel en langues de l'UFR).

Il conviendrait sans doute de se poser la question de la réelle utilité du parcours *Préparation aux métiers de la fonction publique* au sein de la formation *LEA*. Il serait peut-être préférable de l'offrir à l'avenir dans la seule filière *LLCE*.

Un renforcement de l'encadrement pédagogique en L1 et L2 par la mise à disposition de moyens supplémentaires pour remédier à l'hétérogénéité du niveau des étudiants et lutter contre l'échec (tutorat d'accueil, tutorat d'accompagnement en L1 et enseignants référents en L2) serait certainement profitable.

Il serait utile de favoriser la mobilité internationale des étudiants en augmentant le nombre de partenariats avec l'étranger et en recherchant éventuellement des financements supplémentaires de façon à accroître l'efficacité de l'enseignement des langues vivantes et à renforcer l'attractivité de la formation.

On pourrait certainement améliorer le pilotage de la formation en s'appuyant sur des statistiques plus précises concernant la connaissance de la population étudiante et son suivi (prise en compte des abandons et du taux d'échec en L1) et par la mise en place d'une politique d'évaluation des enseignements plus systématique au niveau de la mention.



Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Les rapports qui n'appellent pas d'observation :

Licences
S3LI150007723*
S3LI150007725
S3LI150007726
S3LI150007727
S3LI150007730
S3LI150007731
S3LI150007732
S3LI150007733
S3LI150007734
S3LI150007736
S3LI150007737
S3LI150007739
S3LI150007741

* erreurs factuelles relevées et envoyées précédemment

Le Président
FRANÇOIS MARGONIS
ARRAS BELLEVILLE DOUAI
LENS LIEVIN